

Boehringer veut supprimer
200 postes à Lyon 3

PMC Chemicals seul en lice
pour le rachat d'Isochem 4

Pfizer étend ses capacités
pour tiers au Japon 5

Valneva signe un contrat de
39,5 M\$ avec l'armée US 6

Le CEO de Famar doit
achever le redressement 3

Aspen renforce Notre-Dame
de Bondeville 4

Recipharm ferme deux sites
en Suède 5

La FDA approuve le Vyzulta
de Nicox et Bausch+Lomb 7

Les effets secondaires du Levothyrox affectent aussi la régulation

Les actions collectives se succèdent dans l'affaire de la nouvelle formule du Levothyrox, cette hormone de substitution indiquée dans le traitement des pathologies de la thyroïde qui provoque de nombreux effets indésirables. Les procédures en cours mettent en lumière d'évidents défauts d'information qui ne semblent pas être imputables au seul industriel Merck Serono, titulaire de l'AMM. Les autorités de régulation n'auraient pas fait preuve d'une transparence exemplaire.

Le changement de formule du Levothyrox, un traitement des pathologies de la thyroïde, n'en finit pas de mobiliser des collectifs de patients et les prétoires où plusieurs actions collectives

viennent de défrayer la chronique. Ce feu judiciaire nourri accable certes au premier chef l'industriel Merck Serono. Mais les procédures mettent aussi en cause les autorités publiques, aussi bien l'Agence du médicament que le ministère de la Santé. Après les effets secondaires, voici venu le temps des dommages collatéraux ! Il faut rappeler que l'ANSM est à l'origine du changement de formule d'un produit qui, pour certains patients – ceux ayant subi une thyroïdectomie totale ou partielle – relève de la catégorie des médicaments de survie.

Ainsi le 14 novembre dernier, le TGI de Toulouse a condamné Merck Serono, titulaire de l'AMM, à délivrer sans délai l'ancienne formule du médicament à une trentaine de patients de Haute-Ga-

ronne qui ressentaient d'importants effets secondaires. Les plaignants faisaient observer que l'ancienne version du Levothyrox était toujours disponible dans d'autres pays européens, notamment en Allemagne, en Italie et en Espagne où il est commercialisé sous d'autres noms.

Le conseil du laboratoire allemand, Antoine Robert, s'est déclaré très surpris par cette décision et a estimé que la juridiction civile toulousaine n'était pas compétente « pour statuer sur la fourniture d'un médicament ne disposant plus d'une autorisation de mise sur le marché délivrée par l'ANSM ». Selon lui, le litige ne peut « être tranché que devant le tribunal administratif ».

L'avocat, qui a reconnu l'existence d'effets secondaires ressentis par les pa-

INDEX DES SOCIÉTÉS CITÉES DANS CE NUMÉRO

ACS Biotech	7	Crossject	6	Isochem	4	PMC Chemicals	4
Acticor Biotech	6	Delpharm	5	KKR	4	Portal	3
Aesica Pharmaceuticals	4	Famar	3	Kurma Partners	5	Principia	2
Alnylam	5	Genentech	5	Loxo Oncology	2	Recipharm	5
Asit Biotech	3	GeNeuro	4	Lypro Biosciences	6	Roche	2, 5
Aspen	4	Genomic Partner	5	Mainstay Medical	8	Sanofi	2, 5
AstraZeneca	4	GSK	4, 6	Merck Serono	1, 2	Scipio Biosciences	4
Axyntis	4	Hemarina	7	Merial	3	Servier	4
Bausch + Lomb	6	Horiba Medical	5	Mutabilis	8	Siemens Healthineers	5
Bayer	2, 4, 8	Horoma	5	Nicox	6	Takeda	3
Boehringer Ingelheim	3, 4	ImaBiotech	8	NuVasive	8	Torrent Pharmaceuticals	2
Bpifrance	7	ImCheck Therapeutics	7	Patheon	2	Transgene	6
Catalent Pharma	4	Invectys	6	PCAS	4	Unichem Laboratories	2
Collectis	6	Inventiva	4	Pfizer	5, 6	Valneva	6
Cerenis	6	Ipsen	8	Pillarstone	4	Warp Drive Bio	2

Notons que cette série B succède à un premier tour de 4 M€ effectué en juillet 2016.

Transgene va céder 10 % de son capital

La biotech strasbourgeoise Transgene a bouclé le 9 novembre une augmentation de capital de 14,4 M€ au prix de 2,55 € par action, soit une décote de 18,6 % par rapport au cours moyen des trois dernières séances de Bourse. Cette somme représente près de 10 % du capital actuel de la société. Cette opération a été fléchée vers certains investisseurs institutionnels qualifiés en France et en Europe. Les fonds levés serviront à la poursuite du développement clinique et préclinique des immunothérapies innovantes de Transgene qui, en combinaison avec des inhibiteurs de points de contrôle immunitaire, ont pour objectif d'accroître l'efficacité de traitements actuels.

Valneva signe un contrat de 39,6 M\$ avec l'armée américaine

Le lyonnais Valneva (vaccins innovants) vient de signer un contrat de 39,6 M\$ avec le Département de la Défense américain pour la fourniture de son vaccin Ixiaro contre l'encéphalite japonaise. Ce deal vient compléter un contrat initial signé en mars 2016 qui a été étendu puisque la quantité maximale de doses initialement prévue a été atteinte plus rapidement que ce qui était anticipé. Les premières doses devraient être livrées au cours des prochaines semaines.

Cette hausse des besoins résulte d'un renforcement des directives de la marine américaine qui exige que tout le personnel déployé au Japon ou dans la péninsule coréenne soit vacciné lorsque leur affectation dépasse les 30 jours.

Acticor Biotech initie une phase I

La biotech parisienne Acticor Biotech, spécialisée dans le traitement des phases aiguës des maladies thromboemboliques dont l'AVC, initie une phase I de l'ACT017, un fragment d'anticorps monoclonal humanisé inhibant une glycoprotéine plaquettaire impliquée dans la thrombose.

Invectys engage une phase II dans le cancer

Après avoir levé 4,3 M€ cet été, la biotech française Invectys a été autorisée par la FDA à conduire un essai de phase II aux États-Unis de l'INVAC-1, un vaccin thérapeutique anti-cancéreux.

Quand la stérilisation est vitale

IONISOS

ISO 9001 - ISO 11137 - ISO 13485 - ISO 14001

TRAITEMENT À FAÇON PAR RAYONNEMENTS IONISANTS ET OXYDE D'ÉTHYLÈNE

STÉRILISATION

Le groupe IONISOS propose l'ensemble des technologies industrielles de stérilisation par rayonnements ionisants et par oxyde d'éthylène répondant aux besoins des industriels des industries pharmaceutiques, du matériel médicochirurgical, cosmétiques, agro-alimentaires...

Le traitement par rayonnements ionisants offre tous les niveaux de décontamination possibles d'un produit : De la débactérisation de produits cosmétiques à la stérilisation de dispositifs médicaux.

TRAITEMENT DES MATIÈRES PLASTIQUES

Au moyen des rayonnements ionisants, réticulation des polymères thermoplastiques (PE, PA, EVA, PP9), durcissement à froid de résines (dérivés acryliques, styréniques 9), modulation des propriétés des matières élastomères (EPDM, EPR, NBR, NBR/PVC 9) , fonctionnalisation par greffage (boîtes de Pétri greffées pour faciliter le prélèvement des cultures par exemple)...

SITES GAMMA

LYON-DAGNEUX

Parc Dombes
Cotière Activités
F-01120 Dagneux
France
Tél. : +33 (0)4.78.06.35.08
Fax : +33 (0)4.78.06.43.53

POUZAUGES

ZI de Montifaut
31, rue René Truhaut
F-85700 Pouzauges
France
Tél. : +33 (0)2.51.91.85.85
Fax : +33 (0)2.51.57.06.12

SABLÉ

ZI de l'Aubrée
F-72300 Sablé-sur-Sarthe
France
Tél. : +33 (0)2.43.92.57.01
Fax : +33 (0)2.43.92.03.51

SITES EBEAM

TROYES CHAUMESNIL

Chaumesnil
F-10500 Brienne-le-Chateau
France
Tél. : +33 (0)3.25.92.99.05
Fax : +33 (0)3.25.92.80.97

IONISOS IBERICA

16400 Tarancon
(Guenca) Espagne
Tél. : +34 969 320496
Fax : +34 969 325202

IONISOS ALLEMAGNE

Nikolaus-Otto - Straße 5
02625 Bautzen
Tél. : +49 (0)35937-8838-0
Fax : +49 (0)35937-8838-11

• SITE OXYDE D'ÉTHYLÈNE

STÉRYLÈNE

ZI les Montoires - F-45500 Gien
France
Tél. : +33 (0)2.38.38.36.96
Fax : +33 (0)2.38.67.54.26

STERMED SAS

13, zone industrielle du pontet
69380 Civrieux d'Azergues
France
Tél. : +33 (0)4.72.54.71.54
Fax : +33 (0)4.72.54.72.27

IONISOS
DEUTSCHLAND

Stérylène
stérilisation oxyde éthylène

IONISOS
IBERICA

www.ionisos.com

